



***MÉMOIRE DE LA CONCERTATION DES LUTTES CONTRE
L'EXPLOITATION SEXUELLE (CLES) DANS LE CADRE DE
LA CONSULTATION NATIONALE SUR LES ORIENTATIONS EN
SANTÉ MENTALE, ITINÉRANCE ET DÉPENDANCE
DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC***

Autrices : Jennie-Laure Sully et Bailaou Diallo

Mémoire public

6 juin 2026

Table des matières

Présentation de la CLES	3
<i>Recherches, formation et intervention</i>	3
<i>Prévention, sensibilisation et défense des droits</i>	3
Constats au sujet de l’itinérance, de la santé mentale et de la dépendance	5
<i>Facteurs d’entrée et barrières à la sortie de la prostitution</i>	5
<i>Mineures placées en centre jeunesse, femmes autochtones et femmes racisées</i>	6
Enjeux, défis et problèmes	7
Reconnaître le continuum des violences, la victimisation et l’abus de pouvoir	7
Réflexion sur l’intégration des services	10
Recommandations	12

Présentation de la CLES

Recherches, formation et intervention

La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) est une organisation communautaire féministe fondée en 2005. Nous comptons 53 organisations et 225 individus parmi nos membres. Dès ses débuts, la CLES a réussi, avec peu de moyens, à faire entendre un autre discours sur la prostitution. Nous avons créé un espace pour mieux comprendre les enjeux vécus par les femmes qui souhaitent sortir du commerce du sexe mais ne parviennent pas à trouver de l'aide pour le faire. En 2008, la CLES a développé des outils de sensibilisation et une formation au sujet de l'exploitation sexuelle commerciale. Ce projet a permis d'entrer en contact avec des survivantes de la prostitution et de faire entendre leur parole. En 2009, la CLES a produit avec la cinéaste Ève Lamont, le documentaire « Le plus vieux mensonge du monde », mettant en lumière des témoignages de jeunes femmes aux prises avec la prostitution. En 2010, la CLES a reçu le Prix Égalité dans la catégorie Prévention de la violence, de la part du Secrétariat à la condition féminine pour sa formation intitulée : Entendre les femmes dans la prostitution et agir ensemble contre l'exploitation.

En 2014, la CLES a publié le rapport de recherche « Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services ». En 2015, nous avons élaboré un modèle de services intégrés, s'adressant aux organismes communautaires et aux institutions venant en aide aux victimes d'exploitation sexuelle. Depuis 2016, la CLES gère la communauté virtuelle de pratique regroupant des centaines d'intervenant.e.s œuvrant contre l'exploitation sexuelle: EspacesVIE.com (Veille, Innovation, Échanges). En 2018, nous avons offert des ateliers de prévention de l'exploitation sexuelle aux femmes de la prison Leclerc, dans le cadre du programme d'intégration de la Commission scolaire de Laval. Cette même année, nous étions parmi les fondatrices de la Coalition féministe contre la violence envers les femmes (CFVF) puis nous avons créé notre organisation soeur, Un toit pour elles, afin de chercher ou développer des logements sécuritaires pour les femmes en situation de prostitution et leurs enfants.

Prévention, sensibilisation et défense des droits

En 2019, la CLES a été invitée à se joindre au comité aviseur du Projet d'équipe intégrée contre l'exploitation sexuelle du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL)

et nous avons offert des formations en ligne à 600 policiers et policières. Depuis 2022, nous avons développé, pour les centres jeunesse, avec le soutien du ministère de la Sécurité publique du Québec, le projet Filles approchant la majorité et entourage urbain sans exploitation sexuelle (FAMEUSES). La CLES a aussi participé à la mise en œuvre du programme C3ESSES (Changement de Comportement, Conscientisation, Éducation et Sensibilisation) depuis le début de ce projet pilote du ministère de la Justice du Québec en 2022. Lors des journées de sensibilisation C3ESSES, des survivantes suivies par la CLES ou par des membres de la CLES ont témoigné devant des clients proxiteurs afin de les sensibiliser à la réalité vécue par les femmes qui subissent la prostitution.

Pendant plus de dix ans, la CLES a mené plusieurs campagnes de sensibilisation en marge du Grand Prix de la F1 de Montréal. En résumé, entre 2005 et 2025, les survivantes, militantes et travailleuses de la CLES ont posé des actions pour changer les mentalités, les pratiques ou les politiques afin de mettre fin à l'exploitation sexuelle. La CLES a joué un rôle majeur dans l'introduction de la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation (LPCPE) au Canada. Ce modèle législatif vise à protéger et à offrir des alternatives concrètes aux personnes exploitées sexuellement tout en mettant fin à l'impunité des exploitateurs et clients proxiteurs.

Constats au sujet de l'itinérance, de la santé mentale et de la dépendance

Facteurs d'entrée et barrières à la sortie de la prostitution

L'itinérance, les problèmes de santé mentale et la dépendance peuvent être des facteurs d'entrée et des barrières à la sortie de la prostitution. C'est le premier constat résultant d'une recherche-action menée entre 2013 et 2014 par la CLES en collaboration avec des organismes en toxicomanie, de lutte contre les agressions sexuelles, d'intervenantes sur la question de l'exploitation sexuelle, d'universitaires, de chercheuses ainsi que d'une représentante du Secrétariat à la Condition Féminine du Québec¹. Plus précisément, la toxicomanie était mentionnée comme facteur d'entrée dans la prostitution dans 18% des cas et l'itinérance dans 2,1% des cas. De plus, le fait de vivre ou d'avoir vécu des problèmes de santé mentale a été nommé dans une proportion de 69,4%.

En date du printemps 2026, la CLES observe, sur la base des données collectées dans le cadre de nos interventions, que l'itinérance cachée ou l'insécurité résidentielle demeure corrélée avec les situations de prostitution vécues par les femmes fréquentant notre organisme dans une proportion de 14%. Le départ du milieu familial dans des circonstances difficiles, les fugues, le fait de fuir un conjoint violent ou un proxénète se traduisent souvent pour les filles et les femmes par des épisodes de « couch surfing » d'urgence, des moments d'itinérance ou de vie de rue. Les femmes décrivent leur problème de logement en mentionnant le fait de devoir vivre avec des proxénètes, se prostituer pour payer un loyer ou le fait d'être expulsées d'un logement après une incarcération. Nos observations s'enlignent avec les résultats d'une étude britannique de 2012 qui avait révélé que les obstacles à la sortie de la prostitution étaient dus notamment à la consommation problématique d'alcool et de drogues dans une proportion de 61 %, aux problèmes de logement dans une proportion de 55% et aux violences subies pendant l'enfance dans 67 % des cas².

Au Canada, selon les données du programme fédéral de mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP) portant sur la période de 2015-2016 à 2019-2020, près de 70 % des personnes ayant bénéficié de ce programme avaient une dépendance aux drogues

¹ La CLES (2014), Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services : Rapport de recherche. <https://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/FINAL-DE-FINAL-1.pdf>

² Bindel, Julie (2012), Breaking down the barriers: A study of how women exit prostitution. <https://i4.cmsfiles.com/eaves/2012/11/Breaking-down-the-barriers-a37d80.pdf>

ou à l'alcool et 45% d'entre elles ont affirmé qu'elles souhaitaient avoir accès à des services de soutien, comme un logement sûr, une thérapie en santé mentale ou un traitement des traumatismes, et un traitement de la toxicomanie³. Considérant l'imbrication entre itinérance, santé mentale, dépendance et situations de prostitution, il faut remettre en question la tendance à considérer le fait de pratiquer le commerce du sexe comme un choix strictement individuel. Si pour les femmes et les filles vivant une certaine précarité, il est plus facile d'entrer que de sortir de la prostitution et qu'aucune aide à la sortie n'est disponible, cela signifie que notre société a fait le choix de laisser l'industrie du sexe être un piège qui se referme sur les plus vulnérables d'entre nous.

Mineures placées en centre jeunesse, femmes autochtones et femmes racisées

L'autre constat majeur que nous faisons à la CLES est celui du lien entre prostitution et manque de ressources en matière de santé, d'éducation ou de services sociaux pour répondre aux besoins spécifiques des adolescentes placées en centre jeunesse, des femmes autochtones et des femmes racisées ou à statut migratoire précaire. Les discriminations systémiques compliquent les démarches pour trouver un logement abordable et sont liées aux difficultés d'accès aux soins de santé, à des services sociaux culturellement adaptés, aux cours de francisation ou d'alphabétisation, aux services de garde, à l'éducation aux adultes ou à la reconnaissance des diplômes étrangers.

Des familles d'accueil aux centres jeunesse, la CLES constate que certaines adolescentes vivent une grande instabilité résidentielle. La fin du placement en centre jeunesse est une période où celles-ci sont particulièrement vulnérables. La CLES a appris que la personne qui était venue chercher certaines jeunes femmes lors de leur dernier jour en centre jeunesse était leur proxénète. Les stratégies de recrutement déployées par les proxénètes ont amené des professionnelles des centres jeunesse à dévoiler à la CLES un sentiment d'impuissance par rapport au fait que leurs milieux d'intervention censés être protecteurs semblaient plutôt servir de « pipeline » vers l'industrie du sexe⁴.

Un dénombrement effectué en 2018 sur l'ensemble de la population sans-abri de l'île de Montréal a dénombré que parmi les 3 149 personnes en situation d'itinérance, il y avait

³ Justice Canada, (2022), Examen du programme Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP). <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/epmlcp-rmapi/index.html>

⁴ Lamontagne et Therriault (2024), Journal de Montréal, Les Centres jeunesse, un pipeline vers la prostitution. <https://www.journaldemontreal.com/2024/11/30/les-centres-jeunesses-un--pipe-line--vers-laprostitution>.

25% de femmes immigrantes et 22% de femmes autochtones⁵. Les femmes racisées ou à statut migratoire précaire et les femmes noires en particulier vivent des expériences répétées de racisme lorsqu'elles sont à la recherche d'un logement⁶. Parmi les personnes victimes de violence, les Autochtones affichent un taux de victimisation plus élevé que les non-Autochtones. Soit un taux de 163 incidents pour 1 000 personnes contre 74 pour 1 000. Ce taux grimpe à 220 pour 1 000 chez les femmes autochtones⁷. Celles-ci sont particulièrement mal desservies par les services aux sans-abri⁸.

Les chiffres du dénombrement de 2022 de la population sans-abri à Montréal démontrent que le nombre de femmes en situation d'itinérance visible a augmenté, de 6% passant de 23% à 29%⁹. Bien que l'argent obtenu à travers le commerce du sexe puisse être perçu comme une solution par certaines, nous constatons que cet argent fini souvent par être empoché par des proxénètes, des vendeurs de drogue ou des sites web faisant la promotion de l'achat d'actes sexuels. Loin de s'enrichir, les femmes s'appauvrissent et se retrouvent dans un engrenage au cours duquel elles subissent de la violence et tentent de survivre lors des allers et retours dans l'industrie du sexe.

Enjeux, défis et problèmes

Reconnaître le continuum des violences, la victimisation et l'abus de pouvoir

La grande majorité des femmes rencontrées par les intervenantes de la CLES ont vécu différentes formes de violence — avant, pendant et après leur passage dans l'industrie

⁵ Milton-Parc Citizens Committee Report (2020), Montreal Homelessness and Indigenous housing : A Policy report with recommendations for action, page 10.

⁶ Gilbert Sophie et al (2023), Trajectoire et besoins des femmes racisées ayant un vécu en lien avec l'industrie du sexe, page 80. <https://sac.uqam.ca/upload/files/RAPPORT-Trajectoires-besoins-femmes-racisees-WEB.pdf>

⁷ Julia Posca (2018), Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les Autochtones au Québec. https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Note_Inegalite_s_4_WEB_02.pdf

⁸ Milton-Parc Citizens Committee Report (2020), Montreal Homelessness and Indigenous housing : A Policy report with recommendations for action, page 10.

⁹ Direction régionale de santé publique de Montréal (2024), Dénombrement 2022 des personnes en situation d'itinérance à Montréal. https://santepublicquemontreal.ca/sites/drsp/files/media/document/DRSP_Pub_2024_11_18_DenombrementItinerance_5_GroupesAge.pdf

du sexe. Il y a un besoin criant pour plus de ressources tenant compte de ce continuum de violence. Certaines femmes nous ont rapporté que dans le système santé, les professionnel.le.s qu'elles ont rencontré et qui savaient qu'elles étaient actives dans l'industrie du sexe ne leur ont jamais demandé si elles souhaitaient en sortir. Nous avons observé que bien souvent ce n'est que lorsqu'une intervenante de la CLES accompagne des femmes à leurs visites médicales que les professionnels de la santé posent des questions pour vérifier si elles ont subi une victimisation quelconque.

La CLES encourage les milieux d'intervention communautaires et institutionnels à ne pas nier la violence inhérente aux situations de prostitution. Alors que l'expression « travail du sexe » a été répandue à travers les médias par des groupes qui font véhiculer la propagande de l'industrie du sexe, des survivantes de cette industrie rejettent cette expression et décrivent leur expérience comme une violence. Dans son rapport de mai 2024, la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la violence contre les femmes et les filles affirme que les expressions « travail du sexe » ou « travailleuses du sexe » ne sont pas définies ou fondées en droit¹⁰. Aux États-Unis une étude longitudinale portant sur trois décennies a démontré que la violence est la norme dans l'industrie du sexe et qu'aucune autre population de femmes n'a un taux de mortalité ou un pourcentage de décès dû aux meurtres plus élevé que les femmes en situation de prostitution¹¹.

Une femme qui vit de la précarité ou qui est itinérante est placée dans une dynamique profondément inégalitaire face aux hommes qui dominent l'industrie du sexe et qui bien souvent ont des liens avec le crime organisé. Le rapport de force est de l'ordre de l'abus de pouvoir entre les propriétaires d'agences d'escortes, de bars de danseuses nues ou de salons de massage érotique et les femmes qui vivent de l'itinérance, de la dépendance ou des problèmes de santé mentale. Dès 2006, dans sa Politique Pour que l'égalité de droits devienne une égalité de fait, le gouvernement du Québec reconnaissait la prostitution comme un abus de pouvoir faisant obstacle à la justice et à l'égalité entre les hommes et les femmes. La Politique posait le constat suivant :

« Au Québec, comme partout ailleurs, la prolifération des activités lucratives liées à l'industrie du sexe et à la prostitution (spectacles de danseuses nues, agences d'escorte, salons de massage sexuel, prostitution de rue, vidéos pornographiques, etc.) fait en sorte qu'un nombre croissant de jeunes personnes, généralement des

¹⁰ HRC, ONU, Prostitution et violence contre les femmes et les filles: Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences, Reem Alsalem <https://docs.un.org/fr/A/HRC/56/48>

¹¹ Potterat et al. (2004). Mortality in a Long-term Open Cohort of Prostitute Women. American Journal of Epidemiology, Volume 159, Issue 8, 15 April 2004, Pages 778–785, <https://doi.org/10.1093/aje/kwh110>

femmes, offrent des services sexuels pour assurer leur subsistance. [...] De façon générale, l'exploitation sexuelle touche davantage les femmes, les adolescentes et les petites filles, et elle est la manifestation d'un abus de pouvoir qui ne peut être toléré dans une société qui défend les valeurs de justice et d'égalité. »

Dans le même ordre d'idées, en février 2015, à travers la recherche commandée par le Secrétariat à la condition féminine au sujet de l'impact de la prostitution sur les filles et les femmes au Québec, la chercheuse Nadine Lancôt évoquait la nécessité d'aborder la question en tenant compte des conditions sociales des femmes :

« La prostitution ne peut plus être considérée que comme un libre-choix individuel. Les conditions sociales dans lesquelles évoluent les femmes en situation de prostitution et les violences auxquelles ces femmes sont exposées doivent également faire partie de l'équation. »

La CLES tient à souligner que les violences en question proviennent souvent des clients de la prostitution. Le comportement et les choix de ces hommes devraient davantage nous préoccuper. Des données policières portant sur une décennie révèlent que la presque totalité (95%) des personnes tuées pendant l'activité prostitutionnelle étaient des femmes et que les auteurs de ces homicides étaient dans plus de 85 p. 100 des cas des clients de la prostitution¹². Une étude ayant analysé une vaste base de données sur les transactions sexuelles commerciales auto déclarées par les clients en Belgique et aux Pays-Bas a révélé que les pratiques sexuelles non sécuritaires (comme le refus du port du condom) sont imposées par ces clients prostitueurs et que ceux-ci sont bien souvent prêts à payer plus pour de telles pratiques¹³. En plus de la violence, le racisme et la misogynie exprimée envers les femmes en situation de prostitution par les clients prostitueurs ont aussi été démontrés dans des études¹⁴⁻¹⁵.

¹² Comité permanent de la Justice (2006). Rapport du Sous-comité de l'examen des lois sur le racolage, p19.
https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/391/SSLR/Reports/RP2610157/391_JUST_Rpt06_PDF/391_JUST_Rpt06-f.pdf

¹³ Adriaenssens & Hendrickx (2012). Sex, price and preferences: accounting for unsafe sexual practices in prostitution markets. *Sociology of Health & Illness* Vol. 34 No. 5
<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/j.1467-9566.2011.01400.x>

¹⁴ Farley et al (2015), *Journal of Interpersonal Violence*, Comparing sex buyers with men who do not buy sex: New data on prostitution and trafficking. <https://prostitutionresearch.com/wp-content/uploads/2015/09/Comparing-Sex-Buyers-WithMen-Who-Do-Not-Buy-Sex.pdf>

¹⁵ Rosario Sanchez, Raquel (2016), Oregon State University, The Construction of Masculinity in the Online Communities Where Men Talk About Their Experiences as Buyers in the Sex Trade.
<https://scispace.com/pdf/the-construction-of-masculinity-in-the-online-communities5eg127v8kp.pdf>

Réflexion sur l'intégration des services

Pour faire en sorte que l'itinérance, les problèmes de santé mentale et la dépendance cessent d'être des facteurs d'entrée et des barrières à la sortie de la prostitution, une approche cohérente, intersectorielle et intégrée ainsi qu'un financement adéquat sont nécessaires. Une telle approche peut s'appuyer sur la définition suivante de l'exploitation sexuelle :

« L'exploitation sexuelle est une pratique par laquelle une ou des personnes obtiennent une gratification sexuelle, un gain financier ou un avancement quelconque en abusant de la sexualité d'une autre personne ou d'un groupe de personnes, lésant ainsi le droit de ces dernières à la dignité, à l'égalité, à l'autonomie et au bien-être physique et mental¹⁶. L'exploitation sexuelle inclut la prostitution sous toutes ses formes: prostitution de rue, services d'escortes, massages érotiques, bars de danseuses, pornographie, trafic sexuel, tourisme sexuel, mariages forcés, etc. »¹⁷.

En plus de se référer à une définition commune de l'exploitation sexuelle, le travail en partenariat est au cœur de l'intégration des services que la CLES souhaite contribuer à faciliter. Dans cette perspective, la CLES croit qu'il y a des leçons à tirer du travail étroit effectué avec son organisation sœur *Un toit pour elles* ainsi qu'avec plusieurs partenaires communautaires et institutionnels. Un toit pour elles s'est engagé à offrir des services d'hébergement sécuritaires et temporaires, constituant un point de départ essentiel pour les femmes et les filles amorçant une transition hors du milieu prostitutionnel.

L'offre de services d'*Un toit pour elles* a débuté en 2020 par des chambres d'hôtel pour les femmes fuyant la violence et souhaitant quitter l'industrie du sexe, en réponse au manque de ressources et à la crise sanitaire. Ces services étaient offerts en collaboration avec le Service de police de Longueuil et la CLES. En 2021, face à l'ampleur des besoins, nous avons mis en place des appartements temporaires pour accompagner les femmes vers la stabilité résidentielle.

Le profil des femmes accueillies est varié : victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle, femmes sous l'emprise de proxénètes dès l'adolescence, jeunes femmes désaffiliées ayant vécu inceste ou exploitation, placées en centre jeunesse et

¹⁶ La CLES (2015), Pour s'en sortir : Mieux connaître les réalités, être soutenues et avoir des alternatives <https://www.lacles.org/documentation/publications/>

¹⁷ La CLES (2010), Dire les maux : Lexique d'une lutte contre l'exploitation sexuelle

confrontées à l'itinérance à l'âge adulte, ainsi que des femmes ayant commis des délits sous contrainte de proxénètes, référées par la Société Elizabeth Fry. Ces situations génèrent des vulnérabilités élevées face à l'exploitation sexuelle et à la criminalité, nécessitant des interventions spécialisées. Pour répondre à ces besoins, *Un toit pour elles* collabore avec des victimes et des partenaires afin d'identifier les ressources et développer des solutions adaptées. Cette approche a permis la création du modèle de Programme québécois de Soutien à la Sortie de la Prostitution (PQSSP), conçu pour :

- Offrir un hébergement sécuritaire ;
- Réduire les risques de victimisation et de récidive pour les femmes ayant été impliquées dans les milieux criminels ;
- Favoriser la reconstruction, la réinsertion sociale et l'autonomie ;
- Contribuer à la sécurité publique en diminuant les facteurs de risque à l'exploitation sexuelle.

Les partenariats avec le CAVAC, les CALACS, les services de police et la DPJ doivent se faire en vue de faciliter l'accès aux ressources juridiques, psychosociales et sociales. Ces partenariats permettent de soutenir les femmes dans leurs démarches judiciaires, notamment contre leurs exploiteurs, et de renforcer la protection des victimes.

Les services suivants sont incontournables : hébergement sécuritaire pour femmes vulnérables et leurs enfants ; accompagnement individualisé (recherche de logement, démarches administratives IVAC, aide sociale, soins de santé) ; soutien psychosocial avec des rencontres hebdomadaires ; suivi post-hébergement pour consolider la réinsertion et prévenir les rechutes.

Nos statistiques démontrent que 80 % des femmes accompagnées ont pu accéder à un logement pérenne (subventionné, en OBNL d'habitation, dans le marché privé ou auprès d'un membre de la famille) tout en poursuivant leur démarche de sortie de la prostitution. Ce résultat contribue directement à la réduction de l'emprise des proxénètes et des réseaux criminels, en offrant des alternatives concrètes et en renforçant la sécurité des femmes et des filles.

Recommandations

Recommandation 1

Afin de comprendre comment les filles et les femmes sont victimisées par l'exploitation sexuelle lorsqu'elles se retrouvent en situation d'itinérance, ont des problèmes de dépendance ou de toxicomanie, il est nécessaire de tracer les liens qui existent entre tous les aspects de la problématique. Dans cet objectif, une recherche basée sur l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) s'impose. Cette recherche devrait de plus comprendre un calcul des dépenses publiques qu'engendre l'exploitation sexuelle ou, plus précisément, la prostitution.

Recommandation 2

En matière d'aide aux femmes qui vivent de l'itinérance, des problèmes de dépendances et de santé mentale, il faut reconnaître que celles-ci sont, dans une large proportion, victimes d'exploitation sexuelle. La mesure la plus importante pour leur venir en aide consiste à assurer le financement d'un programme québécois de parcours de sortie de la prostitution comprenant une aide financière mensuelle directe, l'accès au logement, à la santé, des services de pré-employabilité, l'accès à la justice, et la régularisation du statut migratoire le cas échéant. Ceci nécessite aussi une meilleure accessibilité à l'IVAC et un meilleur soutien financier pour les organismes communautaire qui ont un programme de sortie de la prostitution.

Recommandation 3

Il faut bonifier et continuer le financement des organismes qui interviennent en matière d'exploitation sexuelle en finançant notamment les programmes permettant d'accorder une attention accrue à la diversité et au passage à l'âge adulte des victimes mineures placées en centre jeunesse.

Recommandation 4

La remise en question des comportements appris et entretenus par la banalisation de la prostitution et la marchandisation de la sexualité des filles et des femmes doit faire partie du curriculum des cours d'éducation à la sexualité. Ce curriculum doit expliquer que le consentement doit être RÉEL : Réversible, Éclairé, Enthousiaste et Libre.